



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LIGNON

ASSOCIATIONS CULTURELLES DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE 2023

ASSOCIATION :

ADRESSE SIEGE SOCIAL :

CODE POSTAL :

VILLE :

Numéro de déclaration en préfecture :

.....

- date de déclaration en Préfecture :

.....

- numéro de SIRET :

.....

- Code APE :

.....

BUREAU :

Président :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Secrétaire :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Trésorier :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Autres:

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Dossier à rendre complet **le 10 février 2023 au plus tard**

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité

CADRE RESERVE CCHL

DOSSIER RECU A LA CCHL le :

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ASSOCIATION

1 - Adhérents

Effectifs	Total	Hommes	Femmes	Dont jeunes de moins de 16 ans
→ Licenciés				
<i>Dont compétiteurs</i>				
<i>Dont non compétiteurs</i>				
→ Adhérents				

2 - Personnels

Nombre de salariés permanents (en équivalent temps plein) :

Nombre de salariés autres (en équivalent temps plein) :

Nombre de bénévoles :

Cadres Techniques	Nombre
Total encadrants	
Encadrants Brevet d'Etat	
Encadrants autres diplômés	
Arbitres formés	
Emploi(s) Aidé(s)	

BUDGET ANNEE 2022

DEPENSES		RECETTES	
Achat Matériels et équipements		Cotisations	
		Etat	
Assurances		Région	
Frais de déplacement		Département	
		CCHL	
Divers (à détailler)		Communes :	
		Autres subventions	
		Dons	
Dépenses manifestations		Recettes manifestations	
Dépenses diverses		Recettes diverses	
- Frais généraux administratifs et de fonctionnement			
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

BUDGET PREVISIONNEL 2023

DEPENSES		RECETTES	
Achat Matériels et équipements		Cotisations	
		Etat	
Assurances		Région	
Frais de déplacement		Département	
		CCHL	
Divers (à détailler)		Communes :	
		Autres subventions	
		Dons	
Dépenses manifestations		Recettes manifestations	
Dépenses diverses		Recettes diverses	
- Frais généraux administratifs et de fonctionnement			
TOTAL PREVISIONS DEPENSES		TOTAL PREVISIONS RECETTES	

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Imprimé de demande de subvention.
- Statuts avec copie du récépissé de déclaration des statuts à la Sous-Préfecture.
- Composition du bureau de l'Association avec copie du récépissé de déclaration du bureau à la Sous-Préfecture.
- Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale.
- Comptes de résultat de l'année 2022 et bilan financier certifié conforme par le Président.
- Rapport du Commissaire aux comptes (si possible).
- Etat des comptes bancaires (compte chèques, livrets, placements, ...) avec copie des documents bancaires.
- RIB de l'Association (tout changement de compte bancaire après la date de remise des dossiers doit être systématiquement communiqué).

Ces documents sont à rendre le 10 février 2023 au plus tard
à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LIGNON
13, allée des Pâquerettes
43190 TENCE

ou par mail à l'adresse suivante :
cc.hautlignon@wanadoo.fr